

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

Objet : CHOIX DE L'ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE POUR LE MARCHE D'ENTRETIEN DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA COMMUNE DE PLATEAU D'HAUTEVILLE.

Séance du 16 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le seize décembre, à dix-neuf heures, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville de Plateau d'Hauteville sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le neuf décembre deux mille vingt.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 25

Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BERGEOT, Didier BOURGEOIS, Corinne BOYER, Gérard CHAPUIS, Amélie COCHET, Bernard CORTINOVIS, Humbert CRETIER, Jean-Michel CYVOCT, Solange DOMINGUEZ, Jacques DRHOVIN, Philippe EMIN, Gaëlle FORAY, Patrick GENOD, Maria GUILLERMET, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Stéphane LYAUDET, Jessie MARIN, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Stéphanie PERNOD BEAUDON, Nicole ROSIER.

Membres absents excusés avec pouvoir : 2

Georges BERMOND (pouvoir à Joël BERGEOT), Marie-H. PERILLAT (pouvoir à Sébastien BEVOZ)

Membres absents excusés sans pouvoir : 1

Jacques FUMEX

Membre absent non excusé, sans pouvoir : 1

Sonia ZANI

Secrétaire de séance : Madame Jessie MARIN.

25 présents, 2 pouvoirs, soit 27 votants.

M. le Maire rappelle le marché relatif aux travaux d'entretien du réseau d'éclairage public de la commune de Plateau d'Hauteville.

Ce marché comporte environ 1 000 foyers lumineux.

Il concerne dans un premier temps la seule commune déléguée de Hauteville-Lompnes, les communes déléguées de Cormaranche, Thézillieu et Hostiaz ayant conventionné avec le Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain (SIEA).

Il inclut également les travaux ponctuels de remise en état ou de modernisation du réseau d'éclairage public. C'est un marché à bons de commande d'une durée d'un an renouvelable à 3 reprises.

L'offre de consultation a été déposée sur la plateforme dématérialisée Dematis et sur le journal la Voix de l'Ain le mardi 13 octobre 2020 avec demande de retour pour le vendredi 20 novembre à 12h00.

Si 16 entreprises ont téléchargé l'annonce, seules 2 d'entre elles ont apporté une réponse à la consultation :

- L'entreprise SAS Pascal GUINOT Travaux publics de Montchanin (71)
- L'entreprise SALENDRE RESEAUX de Valsershône (01) avec centre de travaux à Contrevoz

M. le Maire le Maire présente les conclusions du rapport d'analyse des réponses.

Sur le plan technique, les 2 entreprises ont de sérieuses références et sont dotées de personnels qualifiés. Si l'entreprise Guinot TP est plus précise pour ce qui concerne les propositions d'économie d'énergie, l'entreprise Salendre dispose des logiciels pour repérer et cartographier les points lumineux.

Les 2 entreprises proposant un matériel issu du même fournisseur, leurs offres sont globalement comparables sur le plan technique et financier.

Une différence apparaît toutefois au chapitre « astreintes », l'entreprise Salendre semblant avoir mal interprété la demande de la collectivité et proposant un tarif sensiblement supérieur à celui présenté par l'entreprise Guinot.

Le tableau de notation s'établit comme suit

	Guinot TP	Salendre Réseaux
Moyens et qualités techniques	20	20
Politique environnementale	4	3,5
Expertise et conseils en économie d'énergie	6	3
Gestion des plans	2	4,5
Remplacement des lampes à mercure	4	4
Total Note technique (50%)	36	35
Total Note prix (50%)	50	34,8
NOTE TOTALE	86	69,8
<i>Classement</i>	<i>1^{er}</i>	<i>2^{ème}</i>

Ceci étant exposé et vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 3 décembre 2020, M. le Maire propose à l'assemblée de l'autoriser de retenir l'offre la mieux disante, présentée par l'entreprise Guinot TP, pour le marché relatif aux travaux d'entretien du réseau d'éclairage public de la commune de Plateau d'Hauteville.

Le cout estimatif annuel de cette offre s'établit à 47 322,54 €HT.

Ce marché débutera le 1^{er} janvier 2021 et s'achèvera le 31 décembre 2021.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés

- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer avec l'entreprise Guinot TP le marché relatif aux travaux d'entretien du réseau d'éclairage public de la commune de Plateau d'Hauteville pour l'année 2021
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie conforme au registre des délibérations

Le Maire

Philippe EMIN

